



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

L'Afrique est notre avenir : rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées / de Jeanny Lorgeoux et

Jean-Marie Bockel

éd. du Sénat, 2013

cote : [en ligne, sur le site du Sénat](#)

Une fois n'est pas coutume. L'on rendra compte aujourd'hui d'un rapport sénatorial au titre explicite, qui a fait l'objet d'une publication sous forme de brochure de synthèse.

On ne compte plus le nombre de rapports français, ministériels, d'experts, parlementaires etc. publiés, à partir de 1962, à propos des objectifs de l'aide publique au développement accordée aux pays alors qualifiés de « tiers-monde », « sous-développés » ou « en voie de développement ». À propos encore des dispositifs les plus rationnels et les plus efficaces pour la mettre en œuvre, en particulier à travers diverses modalités concrètes de coopération au développement, qu'il convient de distinguer des modalités de mobilisation de crédits financiers à conditions favorables.

La majorité de ces rapports n'a eu, chaque fois, que des conséquences modestes sur le dispositif français, resté longtemps peu lisible, voire incompréhensible aux yeux de bien des partenaires internationaux. Dans les années 1960 et au début des années 1970, tant l'APD que la coopération avaient pour principal objectif de gérer les suites de la décolonisation, d'où une concentration sur les pays anciennement colonisés ou sous protectorat. Pour des raisons historiques, deux départements ministériels, les Affaires étrangères et la Coopération (même lorsqu'elle était secrétariat d'État auprès du ministre des Affaires étrangères) géraient des budgets distincts, l'un concernant le « champ » comme l'on disait à l'époque (pour faire simple, l'Afrique noire francophone, Maurice, les Seychelles, Haïti), l'autre le « hors champ », c'est-à-dire le reste du monde avec une forte priorité pour l'Afrique du Nord et le Levant. Le ministère des Finances gérait quant à lui, « hors champ », sous forme de crédits à condition concessionnelles, près de 50 % de l'APD. Sans compter, pour des montants bien plus modestes, quatre ou cinq ministères.

Cependant, l'évolution géostratégique du monde a conduit progressivement à faire évoluer tant les objectifs annoncés que le dispositif de mise en œuvre de l'APD et de la coopération.

Le rapport d'information sénatorial est fondé sur les réflexions d'un groupe de travail sur la "présence française dans une Afrique convoitée". Il a ceci de particulier qu'il propose de redonner à l'Afrique une place centrale dans la politique française d'APD et de coopération. Son titre est de ce point de vue très parlant. Il n'échappera à



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](#) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](#).

Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

personne qu'il a été rendu public et présenté à la presse quelques semaines avant le sommet franco-africain des 6 et 7 décembre 2013. C'est une raison pour le commenter. Les deux co-présidents en ont fait une présentation à l'Agence française de développement le 13 novembre dernier, suivie d'une large discussion avec l'assistance.

La loi du genre de ce type de rapport est l'épaisseur du texte, mais le lecteur intéressé trouvera un excellent résumé dans l'introduction. Ce document définit 10 priorités, à l'intérieur desquelles 70 mesures pour relancer les relations de la France avec les pays africains dans un partenariat d'égal à égal, fondé sur des intérêts communs.

On retiendra surtout les priorités, à l'intérieur desquelles s'inscrivent les mesures : 1) Tenir un autre discours sur l'Afrique et définir une stratégie ambitieuse et cohérente - 2) Améliorer le pilotage de la politique africaine et la cohérence des actions menées sur le terrain - 3) Renforcer nos liens économiques avec l'Afrique qui décolle - 4) Contribuer à la stabilité et la sécurité du continent - 5) Promouvoir le pluralisme politique - 6) Moderniser notre coopération au développement - 7) Promouvoir l'expertise technique française - 8) Renforcement de notre action en faveur de la francophonie - 9) rétablir une cohérence entre notre politique d'influence et notre politique migratoire - 10) Définir une stratégie africaine de la France dans les instances multilatérales et européennes.

L'Afrique comptera d'ici deux ou trois décennies 2 milliards d'habitants, la population urbaine dépassera significativement la population rurale, les moins de 25 ans, pour lesquels les créations d'emploi sont insuffisantes, représentent et représenteront longtemps 50 % au moins de la population, des bouleversements sociologiques et économiques sont en cours depuis plusieurs décennies et se poursuivent. Les partenaires traditionnels du continent, au rang desquelles les anciennes puissances coloniales ont vu apparaître de nouveaux acteurs, notamment la Chine et l'Inde mais aussi d'autres pays émergents. Grâce notamment à des cours favorables des matières premières exportées, le continent connaît depuis une bonne décennie un taux de croissance annuel de l'ordre de 5 %, supérieur donc au taux de croissance démographique.

Bref, ce diagnostic appelle à une révision des schémas stéréotypés qui se véhiculent encore aujourd'hui à propos de l'Afrique : celle-ci n'est plus, et de loin, celle des indépendances. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ait réglé les redoutables problèmes que soulèvent de telles mutations. Le rapport les analyse avec lucidité et ne cache pas les risques encourus. Les migrations internes et externes se développent, plusieurs pays, non des moindres, connaissent une dangereuse instabilité, en partie causée par un fanatisme religieux qui s'est développé depuis plus d'une décennie, l'industrialisation reste insuffisante...

En contrepartie, le document analyse les raisons pour lesquelles une partie au moins de l'Afrique est « bien partie » : l'environnement économique, sociologique, politique est plus favorable à la croissance, croissance qui devrait permettre enfin un véritable développement.

On peut évidemment discuter sur un certain nombre de ces points l'analyse présentée dans le rapport. Globalement, elle mérite d'être reconnue comme fondée.



Académie des sciences d'outre-mer

D'où une critique du comportement de la France et de l'Europe pour n'avoir mené depuis des années que des politiques à courte vue. Elles devraient dorénavant contribuer, à travers une vision géopolitique à long terme, à un recentrage sur l'Afrique, car il y a pour elles un impératif africain : l'échec de l'Afrique serait un cauchemar pour l'Europe, notre croissance future en dépend largement, nous pouvons et devons contribuer à l'établissement de développement équilibré, l'Afrique ne nous attendra pas si nous sommes défaillants.

Il convient donc de s'émanciper des discours du passé, d'en tenir un autre entièrement renouvelé et réaliste, de réinvestir dans une stratégie à long terme, tant pour la reconquête des marchés africains « par filières » que pour sécuriser nos approvisionnements « tout en garantissant l'équité et la transparence des contrats miniers et énergétiques ». Les données économiques ne sont pas les seules à prendre en considération : n'oublions pas cette « autre langue africaine » qu'est le français, facilitons l'accueil des Africains en formation, accueillons leurs talents et leurs élites de demain. Pour cela, revoyons notre politique et notre pratique des visas, pratiquons le dialogue avec nos partenaires à propos des questions migratoires. N'oublions pas non plus la capacité française d'expertise, qu'il nous faut valoriser. Non plus que notre capacité d'intervention militaire, actuellement trop affaiblie et « politiquement peu lisible et militairement déséquilibrée par rapport aux intérêts français ».

Une des propositions ou mesures les plus marquantes : le rétablissement d'un ministère de la coopération internationale de plein exercice.

Il n'est pas sûr que toutes les idées et propositions exprimées dans ce rapport soient entièrement nouvelles. La « rupture » avec la « Françafrique » (généralement pas ou peu définie, tant dans ses pratiques que dans son champ d'activité) est un leitmotiv récurrent à chaque changement de majorité, voire de ministre, et figure naturellement dans plusieurs des rapports parlementaires récents. La nécessité d'une politique d'APD et de coopération dotée d'instruments ministériels et budgétaires transparents et lisibles en est un autre.

En revanche, remettre l'Afrique au centre de nos préoccupations va plutôt à contre-courant des évolutions récentes, tendant à inclure dans une « zone prioritaire » des régions ou sous-continentaux autres que l'Afrique.

Un académicien des sciences d'outre-mer » regrettera la quasi absence, parmi les recommandations du rapport, de la recherche scientifique au service du développement.

Jean Nemo